



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le lundi, 6 mars 2017
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**

2. **Adoption de l'ordre du jour**

3. **Période de questions**

4. **Procès-verbaux**

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 20 février

5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**

5.1 Proclamation de la Semaine internationale de sensibilisation à l'autisme

5.2 Modification à la résolution n° 2017-02-0041 relative au règlement du litige de la pluie du 29 juillet 2009

6. **Finances municipales**

6.1 Résiliation du contrat de service professionnel accordé par la résolution n° 2011-11-0618 pour la construction d'un bâtiment de service mécanique et magasin au garage municipal

7. **Ressources humaines**

8. **Loisirs et bibliothèques**

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

9.1 Octroi du contrat suivant :

9.1.1 SA-103-IN-16 Transport et valorisation des biosolides incluant la disposition des déchets de la station d'épuration

9.1.2 SA-115-IN-16 Aménagement de jeux d'eau au parc Pierre-Benoît – Sélection de composantes

9.2 Demande de mise aux normes du passage à niveau de la rue Notre-Dame

10. **Toponymie et circulation**

10.1 Inversion du sens de la circulation sur une section de la rue Notre-Dame

11. **Travaux publics**

11.1 Octroi du contrat suivant :

11.1.1 SA-2435-TP-17 Fourniture et plantation d'arbres 2017

11.2 Dépense supplémentaire – Travaux de surfacage 2014

12. **Sécurité publique**

— — — —

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

13.1.1 DDM-2016-3882 Yanick Lévesque – Immeuble situé au 32, rue Mario

13.1.2 DDM-2017-3887 Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu – Immeuble situé au 920, boulevard du Séminaire Nord

13.1.3 DDM-2017-3888 Paul-Eugène Perreault – Immeuble situé au 23, rue Tougas

13.1.4 DDM-2017-3890 Suzie Crevier – Immeuble situé au 160, 5^e Avenue

13.1.5 DDM-2017-3901 Jutras Architecture inc. – Immeuble situé au 103, boulevard Saint-Joseph

13.2 Étude et décision relatives à une demande d'usage conditionnel

13.2.1 UC-2016-3884 Nicole Sheridan et André Roy – Immeuble situé au 30, rue Baraby

13.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

- | | | |
|---------|---------------|---|
| 13.3.1 | PIA-2016-3817 | Suzie Crevier – Immeuble situé au 160, 5 ^e Avenue |
| 13.3.2 | PIA-2016-3879 | Yves Maurais et Isabelle Fontaine – Immeuble situé au 192, rue Richelieu |
| 13.3.3 | PIA-2017-3897 | Chantal Cheng – Immeuble situé au 260, rue Richelieu |
| 13.3.4 | PIA-2017-3898 | Jutras Architecture inc. – Immeuble situé au 103, boulevard Saint-Joseph |
| 13.3.5 | PIA-2017-3902 | Richard Gagnon – Immeuble situé au 135, 8 ^e Avenue |
| 13.3.6 | PIA-2017-3903 | Éric Fortin – Immeuble situé au 186, rue Richelieu |
| 13.3.7 | PIA-2017-3908 | Ginette Vinet et Joseph Rivard – Immeuble situé au 816, rue Maria-Boivin |
| 13.3.8 | PIA-2017-3909 | Stéphanie Tsujio et Yvann Dubé – Immeuble constitué du lot 3 244 104 du cadastre du Québec situé sur le chemin du Clocher |
| 13.3.9 | PIA-2017-3910 | Cynthia Forget – Immeuble situé au 183, rue Champlain |
| 13.3.10 | PIA-2017-3911 | Marie-Jeanne Richer – Immeuble situé au 300, rue Champlain |

13.4 Adoption du second projet des règlements suivants :

13.4.1 Règlement n^o 1546

« Règlement modifiant le règlement de zonage n^o 0651, et ses amendements, dans le but :

- de créer une nouvelle zone du groupe habitation (H), à même une partie de la zone H-2016, située entre les rues Baillargeon et Sainte-Thérèse, au nord de la rue des Peupliers, afin d'augmenter, dans cette nouvelle zone, à 7 mètres la marge avant minimale requise, et d'augmenter à 10 mètres la marge avant minimale requise dans le résidu de ladite zone H-2016;
- de créer une nouvelle zone du groupe habitation (H), à même une partie de la zone H-2017, située entre les rues Sainte-Thérèse et Baillargeon, de part et d'autre de la rue Lapalme, afin d'augmenter à 8 mètres la marge avant minimale requise;
- d'augmenter à 10 mètres la marge avant minimale requise dans la zone H-2027, située sur la rue Sainte-Thérèse, au nord de la rue des Peupliers;
- d'augmenter à 8 mètres la marge avant minimale requise dans la zone H-2028, située entre les rues Sainte-Thérèse et Baillargeon, de part et d'autre de la rue Waegener »

13.4.2 Règlement n° 1547

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone industrielle I-3554, à même une partie de la zone industrielle I-3558, afin d'y poursuivre l'usage « Services d'assainissement et autres services de gestion des déchets ». Ces zones sont situées de part et d'autre de la rue Lucien-Beaudin, au nord de l'avenue Montrichard »

13.4.3 Règlement n° 1548

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone commerciale C-5005, à même une partie de la zone résidentielle H-5053, afin d'y poursuivre des usages commerciaux liés aux services et à la vente au détail, dont de véhicules de promenade. Ces zones sont situées à l'angle sud-est du croisement des rues Beauvais et Sainte-Bernadette »

13.4.4 Règlement n° 1551

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- de permettre des usages commerciaux liés aux services personnels, de santé, professionnels, techniques ou d'affaires dans la zone résidentielle H-3122. Cette zone est située au nord de la 9^e Avenue, à l'est de la rue Riendeau »

13.4.5 Règlement n° 1552

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'ajouter la note « N028 » à la grille des usages et normes de la zone résidentielle H-1814, ce qui permet à un usage dérogatoire protégé par droits acquis du groupe commerce et service (C) ou du groupe communautaire (P) d'être remplacé par un usage de remplacement de la classe 1 ou 2 du groupe commerce et service (C). Cette zone est située sur la rue Lachance, à l'est du boulevard du Séminaire Nord »

13.5 Reconduction du mandat de présidence du comité consultatif d'urbanisme et nomination d'un secrétaire de ce comité

13.6 Reconduction du mandat des membres du comité sur les demandes de démolition

13.7 Appui à diverses demandes d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

13.7.1 Divers lots situés dans le secteur de la rue Dumont

13.7.2 Lots 3 092 505 et 3 092 565 du cadastre du Québec situés dans le secteur du chemin des Frênes

13.7.3 Lot 3 091 033 du cadastre du Québec situé sur le chemin des Patriotes Ouest

13.8 Retrait du projet de règlement n° 1472

14. **Transport et mobilité urbaine**

— — — —

15. **Avis de motion**

— — — —

16. **Règlements**

16.1 **Règlement n° 1558**

« Règlement modifiant le règlement n° 0383 concernant les limites de vitesse, tel qu'amendé, afin de limiter à 30 km/h la vitesse aux abords du parc de l'Héritage »

17. **Dépôt de documents au conseil municipal**

17.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février et de la séance extraordinaire du 9 février 2017 du comité exécutif

17.2 Certificat de la procédure d'enregistrement pour les règlements n^{os} 1428, 1544 et 1554

17.3 Registre cumulatif des contrats accordés par le comité exécutif et par les fonctionnaires à qui de tels pouvoirs ont été attribués pour la période de novembre 2016 à février 2017

18. **Correspondance**

19. **Période de questions**

20. **Communications des membres du conseil municipal au public**

21. **Levée de la séance**